



TOURNÉS VERS L'AVENIR

Lettre N° 12
22 décembre 2015

Bonjour à toutes et à tous,

La dernière réunion du conseil municipal a eu lieu le 8 décembre. Vous pouvez, comme à l'accoutumée, prendre connaissance du compte rendu. Il y avait peu de questions à l'ordre du jour, mais elles nécessitaient d'être débattues pour la fin de l'année 2015.

Saint Nicolas n'a pas oublié les enfants du village. Les Anciens ont pu apprécier le repas de fin d'année, ainsi que les colis qui ont été distribués, le Marché de Noël a accueilli de nombreux exposants, bref, toutes ces manifestations se sont déroulées dans la bonne humeur. Merci aux élus et aux bénévoles pour le travail effectué.

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et rendez-vous le 9 janvier 2016, à la salle des fêtes pour les vœux.

Bien à vous,

Cécile Muller.



Affaires sociales

◆ Compte-rendu de la réunion du C.C.A.S. du 1er décembre 2015

Présents :

Membres élus : Madame Cécile MULLER, présidente - Madame Monique JOIGNAUX, vice-présidente - Mesdames Pascale ANSELMO, Dorothee CLERGEAT, Monsieur Patrick COLAS.

Membres extérieurs : Messieurs Daniel BRIOUX, André JOSEPH, Mesdames Françoise NOISEAU, Sandrine PHILIPPE.

Absents excusés :

Madame Isabelle BERTRAND.

Monsieur Jean Paul CHAUMONT, donnant pouvoir à Monsieur Daniel BRIOUX.

Madame Cécile RICART, donnant pouvoir à Madame Monique JOIGNAUX.

Madame Aline HAPLIK, donnant pouvoir à Madame Cécile MULLER.

Elue secrétaire de séance : Madame Françoise NOISEAU.

Début de la réunion à 19h00

Colis de fin d'année des anciens

Les colis des anciens qui n'ont pas participé au repas, sont répartis entre les personnes vivant seules et celles vivant en couple.

- nombre de colis pour 1 personne : 34

- nombre de colis pour 2 personnes : 43

Soit un total de 77 colis.

Ils seront livrés par la « Société Paul Laredy » dans la matinée du 15 décembre 2015 et seront distribués à compter du 16 décembre. Pour la distribution, six binômes membres élus et membres extérieurs offriront les colis par quartiers du village.

La distribution des 11 bons d'achats pour les personnes handicapées sera également faite, en même temps que celles des colis pour les anciens.

A ces derniers s'ajoutent les coffrets à livrer aux anciens demeurant en maison de retraite, soit 9 colis (3 hommes et 6 femmes).



Questions diverses

Point sur le repas des anciens : grande satisfaction des personnes, bonne ambiance. Madame JOIGNAUX remercie particulièrement Madame Pascale ANSELMO et Monsieur Patrick COLAS (ainsi que Tom) pour leur aide lors de la préparation de la salle, ainsi que Madame Sandrine PHILIPPE, pour son service à table.

Point sur la Saint Nicolas : 125 sachets ont été achetés, dont 111 distribués. Très bonne animation.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h11.



A noter sur vos agendas

- ◆ **9 janvier** Vœux de Madame le maire, salle des fêtes à 19h30.
- ◆ **17 janvier** Salle des fêtes, concert du nouvel an par l'harmonie SNCF.



Les décisions du Conseil Municipal

Réunion du 8 décembre 2015 - 20h30

Présents

Mmes Pascale ANSELMO, Françoise FAY, Aline HAPLIK, Monique JOIGNAUX, Cécile MULLER, MM. Philippe CLAUSSE, Patrick COLAS, Jean-Pierre LESIEUR, Jean WARIN, Gwénaél WEBER.

Absents ayant donné pouvoir

Mmes Isabelle BERTRAND (Pouvoir à Mme Monique JOIGNAUX), Dorothée CLERGEAT (Pouvoir à Mme Pascale ANSELMO), M. Gille HAMM (Pouvoir à M. Philippe CLAUSSE).

Absents excusés

Mme Martine PIERROT, M. Thibault FAY.

Secrétaire de séance

Mme Monique JOIGNAUX.

Finances

> Engagement des dépenses d'investissement 2016

Mme le Maire propose au Conseil de pouvoir engager les dépenses d'investissement qui seront prévues au budget primitif 2016 de la commune, à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget primitif 2015. Il est précisé que l'autorisation des 25% est appréciée par compte d'imputation et non globalement.

Cette proposition est adoptée par 13 voix pour.

> Rapport Veolia

Madame le Maire présente au Conseil le rapport annuel du délégataire VEOLIA pour le service assainissement de la Commune et les rapports annuels sur le prix et la qualité du service public eau potable et assainissement collectif 2014 établis par la communauté de communes Ardenne Métropole. Elle signale que ces rapports sont tenus en mairie à la disposition des Conseillers.

Les rapports sont adoptés par 13 voix pour.



Affaires administratives

> Renouvellement du contrat SEGILOG

Madame le Maire rappelle que la commune a confié par contrat à la Société SEGILOG l'acquisition de logiciels informatiques et la maintenance de ceux-ci.

Elle indique que le contrat est conclu pour une durée de trois venant à échéance. Elle propose de le renouveler pour une nouvelle période de trois ans et détaille les prestations incluses : acquisition du droit d'utilisation, maintenance et formation des utilisateurs, et utilisation du logiciel de gestion du cadastre.

Après débat sur la qualité des services offerts par la Société SEGILOG comparativement aux autres sociétés intervenant sur la marché, le Conseil accepte par 13 voix pour le renouvellement du contrat pour une durée de trois aux conditions financières proposées.

> Modification des délégations au Maire

Madame le Maire informe le Conseil qu'elle a reçu une demande du Trésor Public enjoignant de modifier un point particulier des délégations accordées au maire par délibération du 22 avril 2014.

Par 13 voix pour, le Conseil accepte de modifier sa précédente délibération et de remplacer le point incriminé par la formulation suivante :

"de déléguer au Maire la faculté de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution, et le règlement des marchés publics et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget."

Questions diverses

> Orientations budgétaires

Madame le Maire sollicite le conseil pour que chacun réfléchisse aux opérations d'investissement à prioriser dans le budget 2016. Elle rappelle que les propositions budgétaires seront préparées par la Commission des Finances et devront s'inscrire dans un cadre financier contraint, notamment du fait de la baisse des dotations d'Etat.

> Stationnement des poids lourds

Saisi d'une réclamation sur le stationnement de poids lourds dans le centre du village, le Conseil rappelle que les infrastructures des aires de



stationnement en bordure de rues ne sont pas adaptées pour supporter des charges aussi importantes, qui peuvent engendrer des dégradations aux réseaux et canalisations enfouis. A défaut de solution amiable, il sera envisagé la prise d'un arrêté municipal réglementant le stationnement des poids lourds dans la commune, matérialisé par des bandes horizontales sur la chaussée.

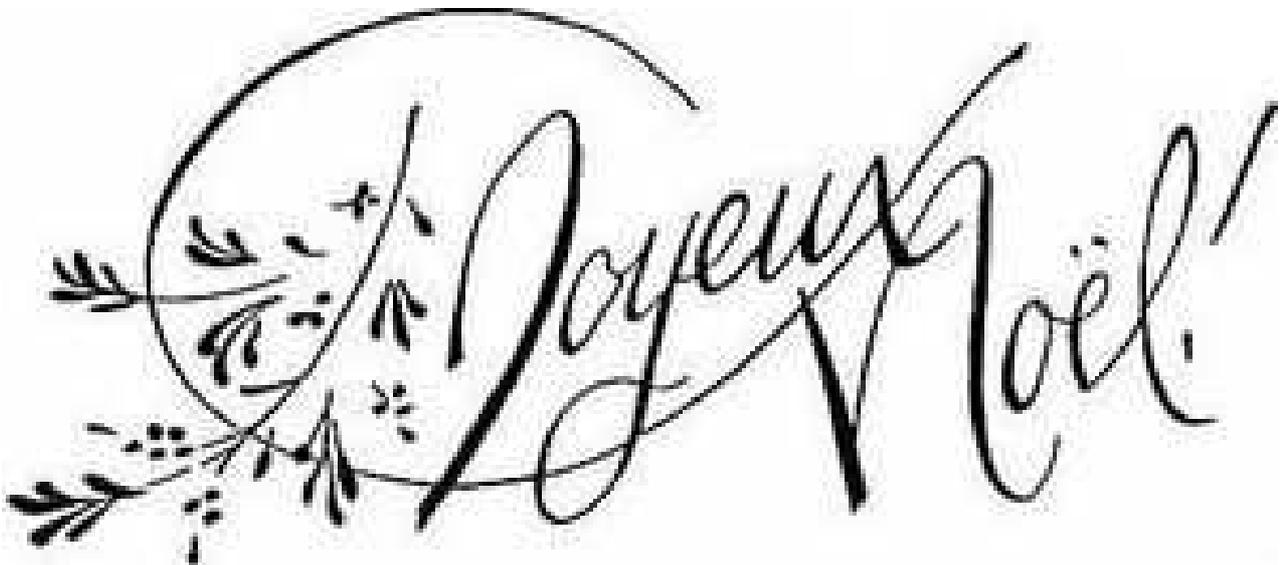
Informations diverses

Le Conseil est informé de la mise en retraite pour invalidité d'un salarié de la commune.

Les adjoints apportent diverses informations concernant leurs domaines de compétences respectifs.



Le Conseil Municipal vous souhaite un





MAIRIE DE TOURNES

2, rue de la Citadelle - 08090 TOURNES
tél. : 03.24.52.93.04 - Fax : 03.24.52.97.55

Horaires d'ouverture :

- lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 9h30 à 11h30
- mardi : 16h00 à 19h00

Contacts:

- Mme le Maire : mairie.tournes@orange.fr
- Mme BEGLOT : accueil.mairie.tournes@wanadoo.fr
- Mme TORELLA : mairie.tournes@wanadoo.fr
- Site Internet : www.tournes.fr